

Communiqué de presse

Paris, le 12 janvier 2026

L'ASAC-FAPES annonce le taux de participation aux bénéfices 2025 du fonds en euros cantonné des contrats assurés par Allianz Vie

ASAC-FAPES annonce un rendement de 2,30% net* en 2025 pour le fonds en euros cantonné ASAC présent dans les contrats d'assurance vie assurés par Allianz Vie.

Dans un environnement marqué par la décrue de l'inflation et la stabilisation des taux obligataires à des niveaux plus élevés, notamment sur la dette souveraine française, les fonds en euros ont évolué en 2025 dans un cadre plus visible et plus stable. Ces conditions favorisent une amélioration progressive du rendement courant des portefeuilles obligataires des assureurs et contribuent à la continuité des rendements servis, y compris pour les fonds en euros «historiques».

Ainsi, **FAPES Diffusion** (ASAC-FAPES) annonce un taux de rendement net de frais de gestion des contrats, hors prélèvements sociaux et fiscaux, de **2,30% net* pour l'année 2025**, en progression de 0,10% par rapport à 2024 (pour rappel, le rendement était de 2,20% net en 2024 et 2,10% net en 2023) pour les contrats d'assurance vie proposés par l'Asac et assurés par **Allianz Vie** à savoir **Épargne Retraite 1**, **Épargne Retraite 2** (tous deux contrats monosupports fermés à l'adhésion), **Asac Épargne Fidélité** (contrat multisupports fermé à l'adhésion) et **Épargne Retraite 2 Plus**.

Allianz Vie propose, par ailleurs, une **nouvelle offre de bonification** pour toute nouvelle adhésion ou nouveau versement réalisé sur le fonds en euros cantonné Asac avant le 31 mars 2026 pour les contrats Asac Epargne Fidélité et Épargne Retraite 2 Plus : **complément de revalorisation de +1.5%**, en sus du taux de rendement qui sera servi au titre **des années 2026 et 2027 sans contrepartie d'unités de compte ni de minimum de versement**.

« Le fonds en euros demeure un pilier de l'assurance-vie, indépendamment des cycles économiques. La progression régulière de son rendement au cours des trois dernières années témoigne de l'engagement tenu par l'association d'épargnants Asac : proposer une revalorisation progressive, cohérente avec la vocation sécurisée de ce support. Intégré à une allocation diversifiée et renforcé, lorsque les conditions le permettent, par les dispositifs de bonification de l'assureur, il constitue un socle essentiel de protection et de valorisation de l'épargne à long terme. », souligne Eric Müller-Borle, Président de la fédération FAPES et du cabinet de courtage FAPES Diffusion (l'ASAC-FAPES).

Avant d'investir :

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Investir en bourse présente un risque de perte en capital.

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse, dépendant l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas.

* Taux de revalorisation pour l'année 2025, net de frais annuel de gestion, hors prélèvements fiscaux et sociaux et hors frais éventuels.

À propos d'ASAC-FAPES

L'ASAC-FAPES est un rassemblement d'associations d'épargnants bénévoles en quête de solutions de protection financières adaptées aux besoins de leurs adhérents. Ses contrats d'épargne, d'épargne handicap, de retraite et de prévoyance sont élaborés avec des assureurs de renom (Allianz, Generali, Spirica, CNP Assurances et MGPS) et qui sont, chaque année, récompensés par la presse économique et financière. Depuis plus de 70 ans, ASAC-FAPES accompagne 100 000 adhérents qui lui confient plus de 4,5 milliards d'€ d'encours.

Les produits sont distribués par le cabinet de courtage Fapes Diffusion, marque appartenant à la Fédération Fapes pour ses associations membres Asac, Audience, Appear et Tégo, toutes les quatre engagées et animées pour défendre les intérêts de leurs adhérents en s'appuyant sur des valeurs de performance, de prévention et de solidarité.

www.asac-fapes.fr

Contacts presse - Agence FARGO

Yaëlle BESNAINOU : ybesnainou@fargo-sachinka.com - 06 16 83 45 18

Max CORDIER : mcordier@fargo-sachinka.com - 07 82 17 52 73